

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :

5 EF dont 1 F et 4 H. Détail par emploi fonctionnel DGS : 1 H - DGAS : 2 H 1 F - DGST : 1

Expert ht niveau- directeur de projet : 0

(B) N° de département :	95	(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
CA Val Parisis	EPCI	DGS	0	0	DGS	0	0
		DGAS	0	0	DGAS	0	0
		DGST	1	0	DGST	1	0
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0
		Total par sexe	1	0	Total par sexe en 2022	1	0

Ne remplir que les cases colorées

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

		(G) Rappel des primo-nominations années antérieures	
		Emplois fonctionnels concernés	FEMME
		DGS	0
		DGAS	1
		DGST	0
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0
		Total par sexe années antérieures	1
		(H = F + G) Total primo par sexe	3
		(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	1
Au titre du 1 ^{er} cycle	(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)		
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Contribution due		
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
		Contribution due	